



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MARS 2023

COMPTE RENDU

Tout d'abord, je tiens à vous remercier de votre participation.

Résumé de la saison 2021-2022

Pour la saison 2021-2022 les cours ont repris avec toujours une limitation de participants imposée par les contraintes sanitaires et avec un impératif municipal de jauge de remplissage de salle à la Maison des Associations avec une obligation de présentation d'un Pass sanitaire.

Les cours d'essai ont été rétablis dans la limitation d'un seul, conformément au règlement intérieur de l'association.

Je rappelle que le respect de cette consigne était indispensable au maintien de l'ensemble de nos cours et j'ai demandé à toutes et à tous d'appliquer cette règle qui pouvait être contrôlée par la police.

Comme vous le savez, Odile n'a pas pu reprendre son activité et est disparue en janvier 2022, d'autre part, Annie a pris sa retraite en janvier 2022 .

Notre bureau a été renforcé par 5 bonnes volontés qui ont répondu à notre appel lors d'un message d'information et nous ont aidés activement depuis le début de la saison 2020-2021, ces 5 assistantes ont été élues au bureau lors de la dernière assemblée générale, mais Denis Ekherian a démissionné en octobre 2021 pour des raisons de santé.

En mars 2022 il nous a été demandé, au nom de la parité femmes-hommes, que la présidence des associations soit assurée par une et un co-président(e) c'est à ce titre que Madame Brigitte Le Bruno a été désignée co-présidente de l'association. C'est aussi à cette date que l'administration fiscale a accepté une réduction d'impôt de 66% du montant de la licence hors assurance soit 14,48€, dont l'attestation est délivrée exclusivement par la fédération.

L'abonnement du logiciel Assoconnect était pris en charge par la fédération uniquement la première année, ce qui implique une charge supplémentaire de 660€ par an. Le logiciel de gestion ASSOCONNECT a apporté une simplification en matière d'inscriptions et de gestion comptable comptable.

Notre association participe aux réunions de la commission des sports pour rester informée des évolutions de l'attribution des salles. Nous étions dans l'incertitude sur le devenir de la Maison des Associations jusqu'au mois de mai 2022.

Il a été décidé que la rentrée 2023-2024 serait reportée d'une semaine car le forum devrait se tenir le 2 septembre et les animatrices et animateurs n'auraient pas le temps d'effectuer leurs stages obligatoires de début de saison. La reprise des cours s'effectuera donc à partir du 11 septembre.

M. le maire Xavier HACQUIN prend la parole et tient à remercier les membres bénévoles du bureau de leur investissement. Il répond ensuite à quelques courriers peu amènes qui lui ont été transmis par le service des sports au sujet de la baisse des températures dans les locaux mis à la disposition gratuite des adhérents : en ce qui concerne la piscine, contrairement à la proposition de la fermer d'octobre à janvier, il a fait le choix d'en maintenir l'ouverture malgré la hausse très importante des frais d'énergie (prévision de x3 en 2024) mais en abaissant la température du bassin à 26° conformément à la réglementation. En ce qui concerne les gymnases, après le réglage de quelques dysfonctionnements ponctuels, la température des salles est alignée sur la réglementation de 16°. Il souligne que les heures des sociétés de ménages affectées aux services municipaux n'ont pas encore été réduites et qu'il faut prévenir les gardiens des sites si des problèmes sont relevés. Il annonce qu'une communication sera établie avant l'été pour informer des modalités de prise en charge par la Sécurité Sociale de séances « sport santé ».

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NOUS SOMMES 222 PRESENT(E)S OU REPESENTE(E)S SOIT 35.63% DES ADHERENTS.

LE QUORUM EST DONC ATTEINT

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

Pour la saison 2021-2022, l'Association comptait 555 adhérents(e)s dont :

- *412 Adhérents Ermontois*
- *132 Adhérents des autres villes soit 24,26 %*
- *la proportion Hommes Femmes était identique aux autres années.*

En conclusion :

La proportion femmes-hommes correspond à celle enregistrée au niveau national.

Notre effectif global avait diminué de façon significative en 2020-2021 (passant de 795 à 584) cette diminution s'est accentuée passant de 584 à 555 pour la saison 2021-2022. Heureusement cette saison comptabilise 621 adhérents(e)s.

COMPOSITION DU BUREAU

A la fin de la saison 2021-2022 le bureau était composé de 8 membres :

Maurice Danin : président

Brigitte Le Bruno : co-présidente

Josiane Metoyer : trésorière

Jean-François Pineau : responsable informatique

Yvonne Poiret : relations publiques

Marie Catherine Morel : secrétaire

Lydie Chaperon-David : secrétaire

Anne Saussey : secrétaire

Gestion

Le Bureau s'est réuni chaque mois durant la saison en présentiel ou en vidéo. Une réunion avec les éducatrices et éducateurs sportifs a également été organisée fin juin 2022 pour évoquer les différentes questions qui se sont posées en cours d'année, faire le point sur les formations à venir, envisager l'achat de matériel.

Nous contrôlons les adhésions dans les cours de gymnastique plusieurs fois durant la saison.

Nous vous rappelons que les certificats médicaux ont été remplacés par des déclarations sur l'honneur sauf pour les personnes présentant une pathologie mentionnée sur cette déclaration.

Formation

Nos éducateurs et éducatrices sportifs devraient suivre régulièrement des stages de perfectionnement, dont le stage de rentrée. Mais certains stages ont dû être annulés, souvent en raison du COVID.

Matériel

Pour la pratique de nos activités, Les adhérents doivent se munir de leur propre matériel. Nous participons avec les éducatrices et éducateurs à la vente de ce matériel. Une vente de matériel a été proposée pour la rentrée de 2022-2023.

Entretien des sites lorsqu'ils sont ouverts

Quand nous rencontrons des problèmes d'entretien, de propreté, de chauffage des sites nous informons aussitôt les personnes responsables qui, en général, réagissent rapidement.

COMPOSITION DE L'EQUIPE D'ANIMATION

En septembre 2021, l'équipe était composée de 11 éducatrices et éducateurs sportifs en incluant l'arrivée de Marjorie et Gaétan qui ont repris les cours d'Odile.

Actuellement 9 éducateurs et éducatrices sportifs assurent les cours. Annie ayant pris sa retraite fin janvier 2022, ses cours ont été repris par Marjorie le mercredi midi et le samedi matin et par Ana le lundi soir.

COURS

*Pour la saison 2021/2022, nous proposons un choix de **25 séances de cours de gymnastique** par semaine plus **7 séances d'activités de prolongement** dans 6 gymnases différents + la piscine soit :*

Activités	Nombre de cours	Nombre d'adhérents
<i>Aquagym</i>	<i>4</i>	<i>60 par cours</i>
<i>Yoga</i>	<i>3</i>	<i>88 au total</i>

Notre association n'a pas pu participer aux différentes manifestations (la ronde d'Ermont, le Téléthon) qui ont été annulées en raison de la pandémie.

LOISIRS

Soirée, voyage annuel, sortie n'ont pas pu être organisés en raison des conditions sanitaires, par contre comme vous le savez nous vous proposons une sortie au : FAMILISTERE GODIN à GUISE pour le samedi 15 avril 2023.

3 RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DU COMPTE DE RESULTAT 2021-2022

PRODUITS D'EXPLOITATION		
707000 - Ventes de marchandises		1 237,00
709000 - Rabais, remises et ristournes accordés par l'association		-12 567,00
740300 - Subventions d'exploitation - Conseil Départemental		
740310 - Subventions d'exploitation - Conseil Départemental		456,00
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité		
740410 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité		550,00
756000 - Adhésions		68 330,00
758000 - Produits divers de gestion courante		557,78
Total		58 563,78
CHARGES D'EXPLOITATION		
605000 - Achats de matériel (>600€)		-699,00
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités		-589,47
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)		-374,57
606800 - Autres matières et fournitures		-250,00
623400 - Récompenses et cadeaux		-168,50
623600 - Catalogues et imprimés		-252,00
625700 - Réceptions		-489,00
626000 - Frais postaux et de télécommunications		-61,95
627000 - Services bancaires et assimilés		-128,60
628000 - Services extérieurs, frais divers (ex: journée de formation)		-818,40
628100 - Cotisations (liées à l'activité économique)		-100,00
641100 - Salaires, appointements		-38 815,07
645100 - Cotisations à l'URSSAF		-18 590,26
645800 - Cotisations aux autres organismes sociaux		-548,64
647500 - Médecine du travail, pharmacie		-494,40
648000 - Autres frais de personnel		
651000 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		-13 329,00
Total		-75 708,86
RESULTAT D'EXPLOITATION		-17 145,08
PRODUITS FINANCIERS		
760100 - Produits financiers		392,07
Total		392,07
CHARGES FINANCIERES		
Total		
RESULTAT FINANCIER		392,07
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
770000 - Produits exceptionnels		273,60
Total		273,60
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
670000 - Charges exceptionnelles		-35,00
Total		-35,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		238,60
TOTAL GENERAL		-16 514,41

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
Emplois des contributions volontaires	69 000,00	Contributions volontaires en nature	69 000,00
Bénévolats	40 000,00	Bénévolats	40 000,00
Mise à disposition gratuite de biens	29 000,00	Dons en nature	29 000,00
TOTAL GENERAL	144 708,86	TOTAL GENERAL	144 708,86

Côté PRODUITS

- Les cotisations représentent la plus grande partie de nos recettes avec 68330€
- Auxquelles s'ajoutent les subventions communales 550€ et départementales 456€.

Côté CHARGES

- Les dépenses de personnel représentent toujours notre principal poste 77% (58.448€) devant l'achat des licences 17% (13.329€).
- Ce qu'il faut savoir : sur 85€ de cotisation perçus par la GVE, 24,50 € sont reversés à la Fédération EPGV (cotisation FFEPGV : 23 € licence et assurance + 1,50 € Codep).
- C'est donc avec 60,50€ perçus par adhérent que la GVE doit arriver à fonctionner.
- Les 5% restants (3931€) représentent les fournitures administratives, frais postaux, imprimerie, services extérieurs, etc...

Pour être complet, nous valorisons « **Les Contributions Volontaires en Nature** ».

La mise à disposition des locaux par la commune d'Ermont est valorisée à 29 000 €. Le travail des bénévoles à 40 000 €.

Le résultat déficitaire de 16.514€ s'explique en partie par :

- Les remises accordées sur les adhésions, se montant à 12.567€
- Le retour aux taux habituels de cotisation URSSAF, après le plafonnement pendant la période Covid

Ce résultat s'incorpore dans le bilan au 31 août 2022 que voici :

	Brut	Amortissements / dépréciations	Net au 31/08/22	Net au 31/08/21
ACTIF				
TIERS				
Débiteurs divers et créditeurs divers				
467000 - Autres comptes débiteurs ou créditeurs				0,20
COMPTES FINANCIERS				
Banques, établissements financiers et assimilés				
511200 - Chèques à encaisser				
512001 - Banques - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'ERMONT	468,38		468,38	328,67
512002 - Banques - COMPTE SUR LIVRET 202698Y	28,83		28,83	5 521,14
512003 - Banques - LIVRET A 380382R av plafond exceptionnel	65 659,93		65 659,93	76 875,55
Caisse				
531001 - Caisse - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'ERMONT	202,37		202,37	68,56
Virements internes				
580000 - Virements internes				
TOTAL ACTIF	66 359,51	0,00	66 359,51	82 794,12

	Net au 31/08/22	Net au 31/08/21
PASSIF		
CAPITAUX		
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	82 794,12	54 762,04
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
120000 - Résultat de l'exercice (excédent)		28 032,08
129000 - Résultat de l'exercice (déficit)	-16 514,41	
TIERS		
Débiteurs divers et créditeurs divers		
467000 - Autres comptes débiteurs ou créditeurs	79,80	
TOTAL PASSIF	66 359,51	82 794,12

Le RAPPORT FINANCIER est approuvé à l'unanimité.

4 BUDGET PREVISIONNEL 2022-2023

Un budget établi en début de saison a été réévalué au 1er janvier 2023, en raison de nombreuses adhésions reçues tardivement.

BUDGET PREVISIONNEL 2022_2023		Revu au 01/01/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
707000 - Ventes de marchandises		800
708800 - Autres recettes d'activité (sortie familistère Guise)		3500
709000 - Rabais, remises et ristournes accordées par l'association		
740300 - Subventions d'exploitation - Conseil Départemental		456
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité		550
740410 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité		
756000 - Adhésions		81.123
758000 - Produits divers de gestion courante		
	Total	86.429
CHARGES D'EXPLOITATION		
605000 - Achats de matériel (>600€)		-800
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités		-500
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)		-500
606800 - Autres matières et fournitures		
623400 - Récompenses et cadeaux		
623600 - Catalogues et imprimés		-250
625000 - Déplacement - missions - réception (sortie familistère Guise)		-3500
625700 - Réceptions		-1000
626000 - Frais postaux et de télécommunications (Convoc AG)		-800
627000 - Services bancaires et assimilés		-200
628000 - Services extérieurs, frais divers (IONOS, ASSOCONNECT)		-1000
628100 - Cotisations (liées à l'activité économique) (COSMO)		-100
641100 - Salaires, appointements		-40000
645100 - Cotisations à l'URSSAF		-20000
645800 - Cotisations aux autres organismes sociaux (AFDAS)		-600
647500 - Médecine du travail, pharmacie		-500
648000 - Autres frais de personnel		0
651000 - Redevances pour concessions, brevets, licences FFEPGV		-15165
651600 - Droits d'auteur et de reproduction (SACEM)		0
	Total	-84.915
RESULTAT D'EXPLOITATION		1514
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
PRODUITS FINANCIERS		1087
TOTAL GENERAL		2601

Le BUDGET PREVISIONNEL est approuvé à l'unanimité

5 COTISATIONS

Les cours ont repris à un rythme normal et une amplitude conforme aux années précédentes depuis juin 2021.

Les cours dispensés à la Maison des Associations, dont la jauge avait été réduite par décision municipale, ont été définitivement supprimés par la Mairie qui nous a proposé leur report sur d'autres sites.

Les membres du Bureau informent les adhérents que, pour un bon équilibre et une rémunération correcte de nos éducatrices et éducateurs sporti(ve)fs ainsi que la pérennité de l'Association, les taux de cotisations de la saison 2023-2024 devraient être réévalués.

	Ermontois	Non-Ermontois
Gymnastique	90	110
Aquagym	90	110
Yoga	100	120

Les taux de cotisation sont approuvés à l'unanimité.

7 QUESTIONS DIVERSES

Le président précise qu'une subvention plus élevée a été demandée auprès du département et n'a pas obtenu de réponse favorable pour la saison 2021-2022.

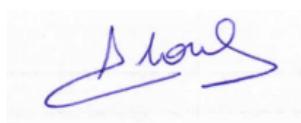
D'autre part, la salle C du gymnase REBUFFAT s'est substituée à celle de la Maison des Associations à une exception près.

Actuellement nous n'avons pas d'information sur les locaux durant le déroulement des Jeux Olympiques de 2024.

Il est envisagé une formation sport et santé pour une animatrices en espérant être subventionné par la municipalité.

LA SECRETAIRE

MARIE-CATHERINE MOREL



LE PRESIDENT

MAURICE DANIN

